

## Mobilisation pour le rattachement du SSIAD de Vic Eauze à l'Hôpital public de Vic



Mobilisation pour le rattachement du SSIAD de Vic Eauze à l'Hôpital public de Vic

### Communiqué d'Eric Cadoré, Conseiller régional, Vice-président du groupe communiste :

"L'ARS doit entendre la juste demande unanime des habitants et des élus locaux pour le rattachement du SSIAD Vic-Eauze (service de soins infirmiers à domicile) à l'Hôpital de Vic Fezensac !

Un Gersois sur 3 a plus de 60 ans, 2 sur 3 vivent dans une commune rurale, le maintien à domicile et donc les soins à domicile sont une nécessité dans notre département.

Depuis plus d'un an maintenant élus locaux et population du bassin de vie, nous attendons cette décision que doit prendre l'ARS de rattacher à l'Hôpital public ce service indispensable.

Or, la gestion temporaire de cette mission des soins infirmiers à domicile, si importante pour notre territoire rural, a été confiée à la Clinique Pasteur de Toulouse, établissement privé à but lucratif.

Nous craignons que l'intention de l'ARS qui ne fait pas mystère de sa volonté de confier ce service au privé soit tout simplement d'éteindre le feu de la mobilisation et de tenter de démontrer que le projet du privé serait le meilleur.

J'affirme au contraire que le projet du service public pour tous est le meilleur choix politique.

Parce qu'il offre de vraies garanties : proximité, continuité des soins avec le SSR, antenne installée également à l'EHPAD d'Eauze.

Alors bien sur il faudra travailler à la bonne mise en route de ce service avec les moyens humains, techniques et financiers les meilleurs possibles.

C'est à cela que devrait travailler l'ARS avec la direction de l'Hôpital public plutôt que de satisfaire tranquillement les enjeux financiers du privé donc de la rémunération des actionnaires. Les scandales d'Orpéa ou encore la situation de la clinique de Gascogne devraient pourtant inciter à la prudence et à toute la transparence.

J'ajoute s'il en était encore besoin, que dans le Gers, les autres SSIAD sont rattachés au service public.

La revendication légitime des habitants, des usagers du service, des élus de la commune, de la communauté des communes, de la direction de l'hôpital, maintes fois réaffirmée, doit désormais être entendue par l'ARS.

Conseiller régional du Gers, après avoir participé aux rassemblements, aux actions et aux rencontres avec le personnel j'en appelle aussi à l'intervention de tous à l'échelle du département et de la région Occitanie pour faire pencher la décision de l'ARS du bon côté."